



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Projet Hercule

Question écrite n° 35478

### Texte de la question

M. Martial Saddier attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les réflexions actuellement en cours au sujet de la réorganisation d'EDF à travers le projet Hercule. Il semblerait que ce projet prévoie la réorganisation d'EDF autour de trois entités : un « EDF bleu » public qui comprendrait notamment le nucléaire ; un « EDF vert » qui inclurait les énergies renouvelables et un « EDF azur » qui comporterait les activités hydroélectriques du groupe. Ces informations, si elles venaient à se confirmer, soulèvent de vives inquiétudes quant à l'avenir des 200 barrages hydroélectriques exploités par EDF. Quid de la production électrique française et de la capacité de la France à assurer les besoins de sa population ? Quid de la sécurité de ces ouvrages ? Alors que l'hydroélectricité est la première source d'électricité renouvelable en France et la deuxième source d'électricité française, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement quant à la restructuration d'EDF et plus particulièrement quant à l'avenir des concessions hydroélectriques et de la gestion des barrages français.

### Données clés

**Auteur :** [M. Martial Saddier](#)

**Circonscription :** Haute-Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35478

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 janvier 2021](#), page 171

**Question retirée le :** 10 août 2021 (Fin de mandat)